



Comité Technique Local du 14 décembre 2017

Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale – Immeuble Brassart. Il a débuté à 9 h 45, suspension de séance de 10 h 30 à 11 h 30 et s'est terminé à 16 h 30. La présidence a été assurée par M. Michel Roulet, Directeur des Finances Publiques du Pas de Calais , le secrétariat par M. Didier Vermersch et le secrétariat-adjoint par F O DDFiP 62

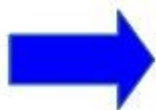
1° : Procès verbaux des CTL des 7, 20 et 28 septembre 2017

2° : Evolution des emplois au regard :

- du Projet de Loi de finances 2018
- de l'adaptation du réseau départemental en 2018
- des incidences du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

3° : Questions diverses

Organisations
syndicales participant à
ce Comité



Les représentant(e)s de
l'Alliance UNSA – CFTC
DDFiP Pas de Calais



Nathalie Jeamart	CDFP de Lens Municipale	Experte
Christine Duval	PCE Arras	Experte
Jean-François Waille	CDFP de Beuvry	Titulaire
Gabriel Gaillard	E D R 62	Titulaire



Procès verbaux des CTL précédents



Ces 3 procès verbaux ont eu l'approbation de l'Alliance



SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :
TRAVAUX DE DÉMOLITION A LA DGFIP



L'alliance a clairement défini sa position dans sa déclaration liminaire. Nous n'avons pas participé aux débats et avons respecté le silence radio au cours de cette réunion. En effet, et nous tenons à le rappeler, il n'appartient pas à un syndicat de participer à la façon dont les emplois seront supprimés. Il n'appartient pas à un syndicat de discuter de l'endroit plutôt qu'un autre où les emplois seront supprimés. Tout ceci est de la seule et unique responsabilité de la direction. Nous sommes totalement CONTRE ces suppressions d'emplois, un point c'est tout. C'est clair, précis et net.

Nous faisons donc ci-dessous un (triste) résumé des suppressions d'emplois actés par la DDFIP 62 pour l'année 2018.

Le nombre de suppressions d'emplois au niveau national est - 1.600 :

Pour information, voici les chiffres des années précédentes...

2014	2015	2016	2017
- 1 988	- 2 000	- 2 130	- 1 630

Pour le Pas de Calais, ce sera 31 emplois qui seront supprimés au 1er janvier 2018. La répartition par grades est la suivante :

Idiv CN	A	B	C	Total
- 1		- 18	- 14	- 31

La suppression d'emplois dans nos services semble être une stratégie « dégéfiplienne » d'une simplicité immensément compliquée !!! En effet, le paragraphe ci-dessous a été extrait de la documentation de la direction, et il semble particulièrement simple dans sa grande complexité...

« L'ensemble de ces éléments a été croisé avec le nombre d'emplois de chaque service et comparé à la globalité de la mission au niveau départemental. Les rapports charges-emplois ainsi déterminés ont pu identifier les services qui bénéficiaient d'une situation plus favorable en comparaison et permettant des suppressions d'emplois. Par ailleurs, la persistance de vacances structurelles ainsi que les départs en retraite effectifs et prévisionnels ont aussi été pris en compte pour affiner l'analyse et de déterminer la localisation des suppressions d'emplois au regard des charges comparées recensées. »

A titre anecdotique, voici une phrase magnifique extraite des documents de la direction : « Une répartition objective, équitable et cohérente a présidé à la répartition de l'effort demandé à tous. » C'est réellement se moquer (pour ne pas dire se foutre) des collègues concernés par les suppressions d'emplois dans leur poste de travail. A titre d'exemple, supprimer 1 emploi sur un poste de travail en comptant 4 n'a pas du tout le même impact qu'une suppression de 1 emploi sur un service qui en compte plusieurs dizaines... donc, côté équité... c'est pas terrible !!!! Quant à la cohérence des suppressions d'emplois !!! c'est totalement incohérent !!!! Et pour ce qui est de l'objectivité, rien, mais rien d'objectif n'existe dans les objectifs de la direction.

Suppressions d'emplois en catégorie B		
Service	Résidence	suppressions
Direction		- 3*
EDR	ARRAS	- 1
SIP	ARRAS	- 1
	CALAIS	- 1
	LENS NORD	- 1
	SAINT-OMER	- 1
SIE	BETHUNE	- 1
	LENS	- 1
SPF	MONTREUIL-SUR-MER	- 1
BCR	ARRAS	- 1
T. MIXTES	ARDRES	- 1
	AUDRUICQ	- 1
	BAPAUME	- 1
	CAMPAGNE-LES-HESDIN	- 1
	ETAPLES	- 1
T. SPECIALISEES	PAIERIE DEPARTEMENTALE	- 1
TOTAL		- 18
* dont 2 suppressions d'emplois à la Recette des finances et 1 en direction.		

Suppressions d'emplois en catégorie C		
Service	Résidence	Suppressions
Direction		- 3*
SIP	ARRAS	- 1
	BETHUNE	- 1
	BOULOGNE-SUR-MER	- 1
	MONTREUIL-SUR-MER	- 1
SIE	MONTREUIL-SUR-MER	- 1
SIP-E	BRUAY-LA-BUISSIERE	- 1
	SAINT-POL/TERNOISE	- 1
Trésoreries Mixtes	LUMBRES	- 1
Trésoreries spécialisées	ARRAS BANLIEUE	- 1
TOTAL		- 12

* 3 suppressions d'emplois en gestion immeuble sur les sites de Bruay-la-Buissière, Lillers et Saint-Omer.

Ci-dessous, le récapitulatif par type de services

Service	Emplois B supprimés		Emplois C supprimés		Total	
	nombre	%-age	nombre	%-age	nombre	%-age
Direction	-3	16,66%	-3	25,00%	-6	20,00%
EDR	-1	5,56%	0	0,00%	-1	3,33%
SIP	-4	22,22%	-4	33,33%	-8	26,67%
SIE	-2	11,11%	-1	8,33%	-3	10,00%
SIP-E	0	0,00%	-2	16,67%	-2	6,67%
SPF	-1	5,56%	0	0,00%	-1	3,33%
BCR	-1	5,56%	0	0,00%	-1	3,33%
Trés. mixtes	-5	27,78%	-1	8,33%	-6	20,00%
Trés. spécialisées	-1	5,56%	-1	8,33%	-2	6,67%
TOTAL	-18	100,00%	-12	100,00%	-30	100,00%

Création du centre de services des ressources humaines (CSRH)

La création du centre de services des ressources humaines (CSRH) implanté à Arras s'accompagne de la création de 26 emplois de catégorie B et de 13 emplois de catégorie C, et du redéploiement d'emplois de catégorie B et C au titre des ressources humaines (5B et 3C). Il y aura également la création de 2 emplois de catégorie A ainsi que la création d'un emploi d'AFIPA.

Vote : CONTRE



Parité

Côté Direction : 7 personnes 28 % Femmes et 72 % Hommes

Côté Syndicats : 10 personnes , 50/50

